UPJV

Accueil > parcoursup > droit

Choisir la licence Droit

OBJECTIFS

La licence de Droit propose 2 parcours.

La licence en droit permet de présenter des **concours administratifs**, ou de rentrer dans la **vie active**par exemple au sein du service juridique d'une entreprise, ou encore d'**intégrer un master**pour aboutir à un diplôme de niveau B a c + 5.

Lors des **deux premières années** (semestres 1 à 4), les étudiants en droit suivent un **tronc commun** constitué des matières fondamentales de droit privé et de droit public. La Licence en droit permet aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales dans les disciplines juridiques et de maitriser les méthodes de raisonnement ainsi que la méthodologie des exercices juridiques à vocation théorique ou pratique (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique).

Сe VISE étudiants cursus donner a u x méthodes une formation aux de travail propres disciplines juridiques nécessaires à la d'un spécialisé poursuite cursus

La licence générale permet aux étudiants de développer leurs savoir-faire et de poursuivre leur formation disciplinaire.

Attendus nationaux

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique.

Avoir suivi un module « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier

Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens qui peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.

Attendus locaux - double licence ANGLAIS/DROIT

Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit –langues requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit –langues laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques

Cet attendu marque l'importance que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit et les langues étrangères ne peuvent en effet être étudiés indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles ils s'appliquent.

Avoir suivi un module « Découverte du Droit »

Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier. Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens qui peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.

Disposer d'un très bon niveau en anglais (niveau B au minimum) et d'un bon niveau en allemand ou en espagnol.

Cette mention comporte en effet obligatoirement non seulement des enseignements en langue anglaise, mais aussi des cours d'approfondissement de pratique de la langue allemande ou espagnole.

Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

La formation en Licence de droit –langues s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

La formation impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures françaises et étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention nécessite en effet un réel intérêt pour la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

Avoir un gout prononcé pour la lecture en français et en langues étrangères

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans les langues choisies

Critères de la commission d'examen des vœux

L'évaluation du dossier pourra s'appuyer sur les éléments suivants :

Résultats dans les disciplines littéraires :

- Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat
- Notes obtenues dans les disciplines littéraires au baccalauréat (pour les candidats bacheliers)

Résultats dans les disciplines des sciences politiques et sociales :

- Notes obtenues en sciences politiques et sociales (si options suivies par le candidat au lycée)

Niveau de langues :

- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (Niveau B)

Progression:

- Toutes les notes de terminale
- Les résultats des formations post-baccalauréat pour les réorientés
- Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Méthodologie dans le travail :

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Capacité d'organisation et d'investissement
- Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Autonomie:

- Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

Implication personnelle:

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Champ « capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation:

- Projet de formation motivé

Secteurs d'activité et métiers visés

Accès aux concours de la fonction publique administratifs et écoles spécialisées (IEP, Ecole du notoriat et de la magistrature,commerce...).

Taux de réussite (passage L1 en L2)

